

Jacques CATTIN
Député du Haut-Rhin
Conseiller Régional Grand-Est

REÇU LE
- 6 OCT. 2017

Fédération FO de l'Équipement
M Jean HEDOU
Secrétaire Général
46, rue des petites écuries
75010 PARIS

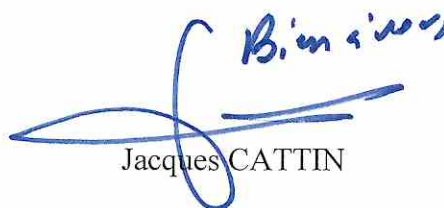
Turckheim, le 2 octobre 2017

Monsieur le Secrétaire Général,

Vous avez souhaité attirer mon attention, par votre courrier en date du 29 septembre 2017, sur les dispositions budgétaires engagées et à venir, qui vont fortement amputer les moyens du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema).

Considérant l'importance des missions de cet établissement public, depuis sa création en 2014 et notamment ses interventions précieuses auprès des administrations centrales, des services déconcentrés de l'Etat, des collectivités territoriales et de l'ensemble des acteurs qui mettent en oeuvre des politiques publiques dans les champs de l'aménagement et du développement durable, j'ai bien volontiers relayé vos interrogations sur le devenir du CEREMA, auprès de M le Ministre de la Transition écologique et solidaire.

Dans l'attente de pouvoir vous communiquer la réponse qui aura été réservée à ma question, je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Général, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bien à vous,

Jacques CATTIN

Colmar, le 3 octobre 2017

Secrétariat

M. Jean HEDOU
Secrétaire Général de la Confédération
Générale du Travail – Force Ouvrière
46, rue des petites écuries
75010 PARIS

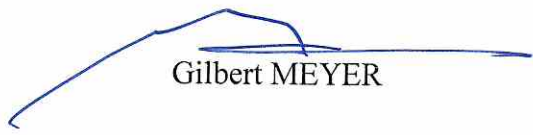
Monsieur le Secrétaire Général,

J'ai pris connaissance de votre courrier du 29 septembre concernant le devenir du CEREMA.

Je connais la situation. Je suis par ailleurs totalement conscient de la nécessité d'une démarche volontaire du conseil d'administration. L'ancrage du CEREMA dans les territoires constitue en effet sa spécificité, ce qui lui permet de contribuer à l'amélioration de la pertinence des politiques nationales.

Vous pouvez être assuré de mon implication à cet effet.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de mes salutations les meilleures.



Gilbert MEYER

Jean-Louis MASSON
Député du Var

La Garde le 4 Octobre 2017

REÇU LE

13 OCT. 2017

*Monsieur Jean HEDOU
Secrétaire Général
Confédération Générale du Travail
Force Ouvrière
46, rue des petites écuries
75010 PARIS*

N/réf. à rappeler :
JLM/2017-I43

Monsieur le Secrétaire Général,

Par courrier en date du 29 Septembre dernier, vous avez appelé mon attention sur le devenir du Centre d'Etudes et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, dans le cadre de la subvention 2018 de l'Etat.

Je vous informe que je réserverai la plus grande attention à défendre les enjeux des sociétés au service des territoires et des collectivités locales.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de mes salutations distinguées.

R a  *Jean-Louis MASSON*



FILE
- 9 OCT. 2017

CONFÉDÉRATION DU TRAVAIL FO

Secrétaire Général

Monsieur Jean HÉDOU

46 rue des Petites Écuries

75010 PARIS

Paris, le 4 octobre 2017

Monsieur le Secrétaire Général,

Nous avons bien réceptionné votre courrier du 29 septembre dernier et vous en remercions.

Attentive au rôle de l'établissement que vous représentez dans la réflexion de différentes thématiques de la vie du territoire, je suis sensible au rôle et à l'investissement de votre mission et nous serons très attentifs lors des discussions du PLF.

Soyez assuré que je suis attentive à la mise en œuvre de relations constructives et d'avenir pour inventer ensemble des dispositifs toujours plus efficaces

Vous remerciant de votre intérêt bienveillant,

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Général, à l'assurance de ma sincère considération.

Cendra MOTIN

Cendra MOTIN

Assemblée Nationale

Vice-Présidente

Député de l'Isère (06)

126 rue de l'Université

75007 PARIS

REÇU LE

- 9 OCT. 2017



Metz, le 5 octobre 2017

LE MAIRE DE METZ

Monsieur Jean HEDOU
Secrétaire Général
Syndicat CGT – FO
46 rue des petites écuries
75010 PARIS

Monsieur le Secrétaire Général,

J'ai bien pris connaissance du courrier que vous m'avez adressé concernant la situation du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema).

J'ai sollicité les parlementaires messins membres de la majorité gouvernementale afin qu'ils sensibilisent le gouvernement à ce sujet, et j'ai également transmis une lettre en ce sens au Premier Ministre Edouard Philippe.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de mes salutations distinguées.

Dominique GROS
Maire de Metz
Conseiller Départemental de la Moselle

REÇU LE

16 OCT. 2017

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

Nantes, le 06 octobre 2017

Madame Sarah EL HAÏRY

Députée de Loire-Atlantique
5^{ème} circonscription

Membre de la Commission des
finances, de l'économie générale
et du contrôle budgétaire

A l'attention de Jean HEDOU

Secrétaire Général FO Feets

Objet : Réponse courrier

Monsieur Hédou,

C'est avec un grand intérêt que j'ai pris connaissance du courrier envoyé concernant le Cerema.

Je vous remercie de votre alerte et je ne manquerai pas d'être vigilante.

Je n'hésiterais pas à revenir vers vous si certains points nécessitaient des éclaircissements complémentaires.

Restant à votre disposition, veuillez recevoir, Monsieur, l'expression de mes salutations républicaines,

Sarah EL HAÏRY



Députée de Loire-Atlantique

Yves JÉGO

Député de Seine-et-Marne

Conseiller Municipal de Montereau

Ancien Ministre

Réf. : YJ/SECE

2017/10/445

17 OCT. 2017

Le 6 octobre 2017

Monsieur le Secrétaire Général,

C'est avec beaucoup d'attention que j'ai pris connaissance de votre courrier du 29 septembre dernier concernant le devenir du Cerema.

J'ai pris bonne note de vos observations fort intéressantes et vous remercie de me les avoir adressées. Je ne manquerai pas de les avoir à l'esprit le moment venu.

Restant à votre écoute,

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Général, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Yves JÉGO

Monsieur Jean HEDOU

Secrétaire Général

Confédération générale du Travail – FO

46 rue des Petites Ecuries

75010 PARIS

17 OCT. 2017

ville de villeurbanne

Mardi 10 octobre 2017

Monsieur Jean HEDOU
FO
Secrétaire général
Fédération Equipement Environnement
Transports Services (FEETS)
46 rue des Petites écuries
75010 PARIS

hôtel de ville
place lazare goujon
bp 65051
métro gratte-ciel
69601 villeurbanne cedex
téléphone 04 78 03 67 67
télécopie 04 78 84 28 41
www.villeurbanne.fr

Cher monsieur,

J'ai bien pris connaissance de votre courrier du vendredi 29 septembre 2017, parvenu en mairie le 2 octobre. Vous souhaitez attirer mon attention sur les craintes que vous nourrissez, alors que le projet de loi de finances pour 2018 est en discussion, quant au devenir du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) et des plusieurs milliers d'agents qu'il emploie.

Je prends bonne note de vos inquiétudes et transmets votre courrier à monsieur Gilbert-Luc Devinaz, sénateur du Rhône. Sa qualité de parlementaire lui permet, en effet, avec plus d'efficacité qu'un maire, de relayer une inquiétude, un mécontentement ou encore d'interroger le gouvernement et d'exercer un contrôle qui peut prendre diverses formes : une question écrite, une question orale ou un amendement.

Je vous prie de recevoir, cher monsieur, mes salutations les meilleures.

Jean-Paul Bret

REÇU LE
16 OCT. 2017

Marie GUÉVENOUX
Député de la 9^{ème} circonscription de l'Essonne
Secrétaire de l'Assemblée nationale
Membre de la Commission des Lois

Nos ref : MG/lb/171001-6

Paris, le 11 octobre 2017

Monsieur le Secrétaire général,

C'est avec une attention toute particulière que j'ai pris connaissance de votre courrier. Je vous en remercie.

Vous me faites part de vos préoccupations sur l'avenir du CEREMA, et souhaitez que le PLF, dont nous allons être saisis, prévoit des mesures qui permettent d'assurer son bon fonctionnement dans les années à venir. Je prends note de vos arguments, qui viennent enrichir ma réflexion.

Je reste à votre disposition et vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire général, à l'assurance de ma meilleure considération.



Marie GUÉVENOUX

Monsieur Jean HEDOU
Secrétaire général du CEREMA
46 rue des Petites Ecuries
75010 PARIS

REÇU LE

16 OCT. 2017

A V I G N O N

avignon.fr

Cécile Helle

Maire d'Avignon

1^{ère} Vice-Présidente du Grand Avignon déléguée aux Finances et au Développement économique

Monsieur le Secrétaire Général
Fédération Equipement Environnement
Transport Services
46 rue des Petites Ecuries
75010 PARIS

Réf : CH/FL/MJ-2017-138

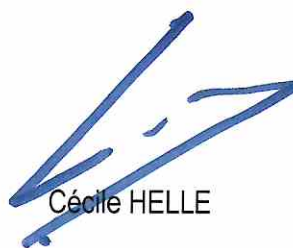
Avignon, le 11 OCT 2017

Monsieur le Secrétaire Général,

Vous avez, à juste titre, attiré mon attention sur la situation que rencontre le CEREMA.

Partageant votre inquiétude, je vous prie de trouver ci-joint copie du courrier que j'adresse au Premier Ministre, Edouard Philippe.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de ma parfaite considération.



Cécile HELLE



Cécile Helle

Maire d'Avignon

1^{ère} Vice-Présidente du Grand Avignon déléguée aux Finances et au Développement économique

Monsieur EDOUARD Philippe
Premier Ministre
Hôtel Matignon
57 rue de Varenne
75700 PARIS SP 07

Réf : CH/FL/MJ-2017-139

Avignon, le 11 OCT 2017

Monsieur le Premier Ministre,

Je souhaite attirer votre attention sur la situation de fragilité dans laquelle se trouve le CEREMA (centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement).

Issu de la fusion de plusieurs services scientifiques et techniques à compétence utile relevant de différents ministères, le CEREMA portait en lui l'ambition de constituer un outil au service des territoires et des Collectivités.

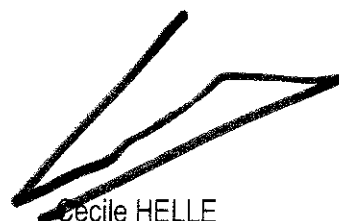
Tel était l'esprit de sa gouvernance partagée entre l'Etat et les collectivités.

A l'heure où mon collègue, Maire de St Etienne, vient de démissionner de sa présidence pour dénoncer les conditions budgétaires imposées par Bercy, il semble impératif de permettre au CEREMA d'assurer la plénitude de ses missions.

Des terribles inondations qu'a connu le Vaucluse il y a 25 ans aux conséquences désastreuses de l'Ouragan Irma. Nul ne peut, sérieusement, prétendre que nos territoires peuvent se passer d'un pôle d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement.

Je vous remercie de bien vouloir m'apporter des éléments de compréhension sur la programmation pluriannuelle de l'Etat en ce domaine.

Je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma haute considération.



Cécile HELLE

Régis JUANICO
Député de la Loire
Conseiller Départemental de la Loire

REÇU LE

12 OCT. 2017

FEETS
Monsieur Jean HEDOU
Secrétaire général
46, rue des petites écuries
75010 PARIS

Nos réf. : RJ/PC/041017#1735

Saint-Etienne, le 4 octobre 2017

Monsieur le Secrétaire général,

Votre courrier du 29 septembre dernier, relatif au devenir du CEREMA, a retenu toute mon attention.

Parce que je partage très largement les constats que vous dressez, ainsi que les craintes que vous évoquez, j'ai, comme vous m'y avez invité, relayé vos interrogations auprès du Ministre d'Etat, Ministre de la Transition écologique et solidaire, par le biais d'une Question Ecrite qui sera très prochainement publiée au Journal Officiel.

Le texte de ma question, que vous trouverez ci-dessous, s'appuie très largement sur les termes de votre courrier :

Monsieur Régis JUANICO attire l'attention de Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de la Transition écologique et solidaire, sur la situation du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA), né au 1^{er} janvier 2014 de la fusion de services scientifiques et techniques relevant des Ministères de l'écologie, des transports, de la cohésion des territoires et du logement. A l'origine, le CEREMA comptait 3300 agents et était essentiellement financé par une subvention d'Etat de 224,7 M€. Depuis lors et malgré les engagements initiaux des Ministres de tutelle, son budget et ses effectifs ont été fortement réduits : en 2016, le CEREMA ne comptait plus que 2900 agents et la subvention de l'Etat était rabaisée à 211,6 M€. En 2017, le CEREMA est soumis à un traitement d'exception : ses effectifs baissent de 125 postes soit 4 % de ses effectifs, alors que le Ministère applique à ses services et aux autres établissements une baisse moyenne de 2 %. En outre, le CEREMA se réorganise dès à présent pour parvenir à 2600 agents à horizon 2020, conformément aux instructions de son Directeur général. C'est donc à un véritable plan social auquel est actuellement soumis cet établissement, ce qui n'est pas sans conséquences sur les conditions de travail des agents et la qualité du service rendu aux territoires et à la Nation. Pour cette année 2017, la subvention de l'Etat est d'ores et déjà réduite de 6,3 M€ par rapport à 2016, sans compter un nouveau gel des crédits prévu d'ici la fin de l'année. L'investissement est en chute libre, mettant en cause la capacité à survivre du CEREMA. Ses moyens de fonctionnement ne lui permettent par ailleurs plus de remplir complètement ses missions. Le CEREMA se trouve donc dans une situation de grande fragilité. Ses personnels sont dans l'inquiétude. Aussi, il souhaiterait connaître les raisons qui ont conduit le Gouvernement à faire subir au CEREMA une telle rigueur budgétaire, ainsi que des éclaircissements sur le sort qu'il compte réserver au CEREMA dans le cadre de la programmation pluriannuelle de l'Etat (programme n°159).

Bien entendu, je ne manquerai pas de vous faire suivre toute réponse qui me sera faite dans les délais impartis.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de ma considération.

Régis JUANICO



12 OCT. 2017

Bérengère POLETTI
Députée des Ardennes
Conseillère départementale

Monsieur Jean HEDOU
Secrétaire général
Confédération générale du travail – Force ouvrière
FEETS
46 rue des petites écuries
75010 PARIS

Charleville-Mézières, le 10 octobre 2017

N/REF : LR/BP

Monsieur le Secrétaire général,

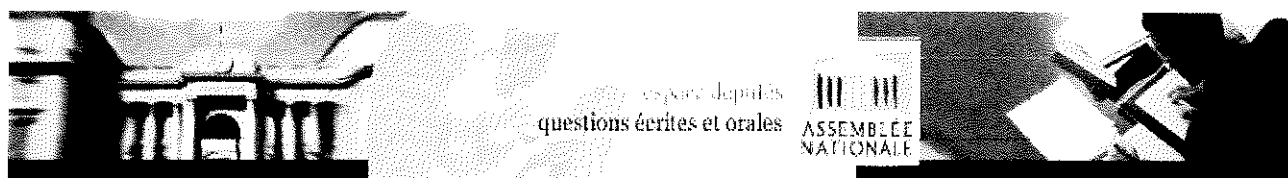
Vous avez bien voulu attirer mon attention **sur la situation de grande fragilité du CEREMA**, et je vous remercie.

Sachez que j'ai immédiatement déposé une **question écrite** sur ce sujet **pour interroger la Ministre du Travail Muriel PENICAUD**, disponible ci-jointe. Je ne manquerai pas de vous transmettre sa réponse.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire à l'assurance de mes sentiments dévoués.



Bérengère Poletti

**Impression de la question 2017-41-00084**

Type de questions QE

Ministère interrogé :

Question n° 2017-41-00084 : du :

Mme Bérengère Poletti interroge Mme la ministre du travail sur la situation de grande fragilité du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement la mobilité et l'aménagement (CEREMA). Cet établissement public administratif a un champ d'intervention large, puisqu'il est notamment chargé de « Contribuer, en lien étroit avec les collectivités territoriales, à la connaissance et à l'observation des territoires et des espaces maritimes ainsi qu'à la réflexion prospective sur les enjeux et les risques auxquels ceux-ci sont exposés » ; « Traduire les besoins locaux émergents et complexes en thématiques de recherche, en réflexions méthodologiques et en sujets de développement technologique et d'innovation » ; « Concourir à l'élaboration de la normalisation, de la réglementation technique et des règles de l'art aux niveaux national, européen et international » ; « Assurer la capitalisation, la diffusion et la promotion des travaux et études liés à ses activités, des connaissances scientifiques et techniques, des méthodologies, des normes et des règles de l'art, en particulier par le biais de formations, de publications d'ouvrages et d'informations » ; « Contribuer au développement et à la gestion du patrimoine des infrastructures de transport, en particulier du réseau routier national, au maintien en conditions opérationnelles des infrastructures de surveillance, de contrôle et d'aide à la sécurité des transports, notamment maritimes et fluviaux, à la sécurité routière et à la gestion du patrimoine immobilier des acteurs publics ». A l'origine, le CEREMA comptait 3 300 agents et était essentiellement financé par une subvention de l'Etat de 224,7M d'euros. Depuis, son budget a été fortement réduit, ainsi que ses effectifs. En 2017, ses effectifs baissent de 125 postes. Selon son personnel, les moyens de fonctionnement du CEREMA ne lui permette plus de remplir correctement ses missions, et l'établissement se trouve dans une situation de grande fragilité. Aussi, elle souhaite connaître les ambitions du Gouvernement pour le CEREMA.

[Fermer](#)

12 OCT. 2017

Patrice PERROT

Député de la Nièvre

2^{ème} circonscription

Monsieur Jean HEDOU
Secrétaire général
CGT-FO
46, rue des petites écuries
75010 PARIS

Paris, le 10 OCT. 2017

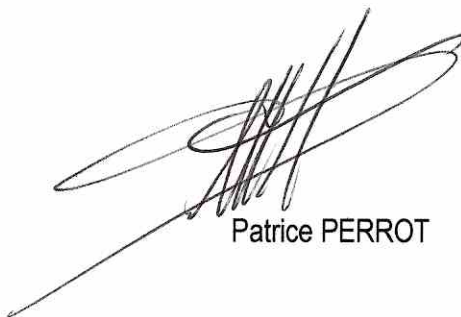
Monsieur le Secrétaire général,

Vous avez souhaité appeler mon attention sur les contraintes budgétaires qui devraient peser sur le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA).

Je suis intervenu auprès de Monsieur Nicolas HULOT, Ministre de la transition écologique et solidaire et de Monsieur Jacques MEZARD, Ministre de la cohésion des territoires, par des courriers dont je vous communique une copie.

Je ne manquerai pas de vous faire part de leurs réponses.

Je vous en remercie et vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire général, en l'expression de ma haute considération.



Patrice PERROT

Patrice PERROT

Député de la Nièvre

2^{ème} circonscription

Monsieur Nicolas HULOT

Ministre d'Etat

Ministre de la transition écologique et solidaire

246, boulevard Saint-Germain

75700 PARIS



Paris, le

09 OCT. 2017

Monsieur le Ministre,

Mon attention a été récemment appelée, comme celle d'autres parlementaires, sur les inquiétudes existantes quant aux contraintes budgétaires qui devraient peser sur le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) et quant à son devenir.

Comme vous le savez, cet établissement public administratif, a été créé au 1er janvier 2014 à partir de la fusion des huit Centres d'études techniques de l'équipement (CETE), du Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (CERTU), du Centre d'études techniques maritimes et fluviales (CETMEF) et du Service d'études sur les transports, les routes et leurs aménagements (SETRA). Il compte 2.900 agents et disposait pour l'année 2017 d'un budget de 210 millions d'euros.

Il semble que dans le cadre de la contribution de l'Etat et de ses établissements à l'effort de redressement des comptes publics, le CEREMA soit, cette année encore, soit soumis à une baisse sensible de son budget, constitué essentiellement d'une subvention de l'Etat, qui serait reconduite les années suivantes.

Outre les inquiétudes que cette perspective suscite chez les personnels, dont l'effectif a été réduit ces dernières années -au-delà semble-t-il de la trajectoire appliquée à d'autres établissements-, elle interroge les collectivités territoriales que le CEREMA accompagne de son expertise sur des sujets aussi stratégiques que la ville et les bâtiments durables, les mobilités, l'environnement, la prévention des risques, l'énergie et le climat.

Nombre de collectivités, notamment les plus petites d'entre elles, ne disposent pas de l'ingénierie nécessaire et ne peuvent, pour des raisons évidentes liées à des questions de coût et parfois de qualité de service, recourir à des prestataires privés.

.../...

J'ajoute que ces mêmes collectivités regrettent que cette question n'ait pas été évoquée dans le cadre de la Conférence nationale des territoires, tant l'ingénierie est essentielle, y compris quand il s'agit, pour les territoires qui en sont dépourvus, d'insérer ses projets dans le cadre des politiques nationales ou de dispositifs de soutiens comme le Grand plan d'investissement.

Puis-je vous demander, conjointement avec Monsieur Jacques MEZARD, Ministre de la cohésion des territoires, de m'apporter toutes les précisions utiles sur le financement et le devenir du CEREMA et sur les missions qui seront préservées voire confortées dans le cadre des évolutions budgétaires évoquées par les représentants des personnels ou le président du CEREMA, qui, comme vous le savez, a récemment présenté sa démission ?

Je vous en remercie et vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de ma haute considération.

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of overlapping loops and strokes, positioned above the name Patrice PERROT.

Patrice PERROT

Patrice PERROT

Député de la Nièvre

2^{ème} circonscription

Monsieur Jacques MEZARD
Ministre de la cohésion des territoires
Hôtel de Castries
72, rue de Varenne
75700 PARIS



Paris, le 09 OCT. 2017

Monsieur le Ministre,

Mon attention a été récemment appelée, comme celle d'autres parlementaires, sur les inquiétudes existantes quant aux contraintes budgétaires qui devraient peser sur le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) et quant à son devenir.

Comme vous le savez, cet établissement public administratif, a été créé au 1er janvier 2014 à partir de la fusion des huit Centres d'études techniques de l'équipement (CETE), du Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (CERTU), du Centre d'études techniques maritimes et fluviales (CETMEF) et du Service d'études sur les transports, les routes et leurs aménagements (SETRA). Il compte 2.900 agents et disposait pour l'année 2017 d'un budget de 210 millions d'euros.

Il semble que dans le cadre de la contribution de l'Etat et de ses établissements à l'effort de redressement des comptes publics, le CEREMA soit, cette année encore, soit soumis à une baisse sensible de son budget, constitué essentiellement d'une subvention de l'Etat, qui serait reconduite les années suivantes.

Outre les inquiétudes que cette perspective suscite chez les personnels, dont l'effectif a été réduit ces dernières années -au-delà semble-t-il de la trajectoire appliquée à d'autres établissements-, elle interroge les collectivités territoriales que le CEREMA accompagne de son expertise sur des sujets aussi stratégiques que la ville et les bâtiments durables, les mobilités, l'environnement, la prévention des risques, l'énergie et le climat.

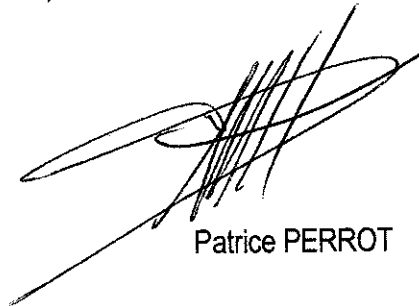
Nombre de collectivités, notamment les plus petites d'entre elles, ne disposent pas de l'ingénierie nécessaire et ne peuvent, pour des raisons évidentes liées à des questions de coût et parfois de qualité de service, recourir à des prestataires privés.

.../...

J'ajoute que ces mêmes collectivités regrettent que cette question n'ait pas été évoquée dans le cadre de la Conférence nationale des territoires, tant l'ingénierie est essentielle, y compris quand il s'agit, pour les territoires qui en sont dépourvus, d'insérer ses projets dans le cadre des politiques nationales ou de dispositifs de soutiens comme le Grand plan d'investissement.

Puis-je vous demander, conjointement avec Monsieur Nicolas HULOT, Ministre de la transition énergétique et solidaire, de m'apporter toutes les précisions utiles sur le financement et le devenir du CEREMA et sur les missions qui seront préservées voire confortées dans le cadre des évolutions budgétaires évoquées par les représentants des personnels ou le président du CEREMA, qui, comme vous le savez, a récemment présenté sa démission ?

Je vous en remercie et vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de ma haute considération.

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and strokes, positioned above the printed name.

Patrice PERROT

Le 12 octobre 2017

CABINET DU MAIRE

N/réf : GB/AG 2017/800

☎ 02.72.77.22.00

cabinetdumaire@ville-cholet.fr

REÇU LE

17 OCT. 2017

Monsieur Jean HEDOU
Secrétaire Général
Fédération de l'Équipement et des Transports
(Force Ouvrière)
46 rue des petites écuries
75010 PARIS

Monsieur le Secrétaire Général,

C'est avec une attention toute particulière que j'ai pris connaissance de votre récent courrier, que vous avez eu l'obligeance de me faire parvenir concernant le projet de loi de finances pour 2018, en général, le devenir du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA), en particulier.

Pleinement conscient de l'intérêt de la question dont vous m'entretenez, je comprends parfaitement les préoccupations qui sont les vôtres.

Cet établissement public administratif, né en janvier 2014 de la fusion des CETE, du SETRA du CETMEF et du CERTU, est un centre de ressources et d'expertises techniques et scientifiques, en appui de l'Etat et des collectivités locales.

Il subit des coupes budgétaires déjà initiés dans les précédentes lois de finances et qui devraient être renforcées dans le cadre du PLF 2018. Le Président, Gaël Perdriau, a récemment démissionné de son mandat afin de dénoncer lui aussi la baisse des crédits alloués au CEREMA.

Le CEREMA est un outil au service des collectivités locales qui a démontré son efficacité. Il dispose d'un ancrage territorial important et permet d'assurer un lien opérationnel entre les services déconcentrés de l'Etat, les collectivités territoriales et l'ensemble des acteurs qui mettent en œuvre des politiques publiques de l'aménagement et du développement durable.

Soyez assuré de mon soutien.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Général, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Gilles BOURDOULEIX
Maire de Cholet
Président de l'Agglomération du Choletais

17 OCT. 2017

Grégory GALBADON
Député de la Manche

Monsieur Jean HEDOU
SECRETAIRE GENERAL
Fédération Equipement Environnement
Transports Services
46, rue des petites écuries
75010 PARIS

La Haye, le 12 octobre 2017

Nos Réf. : NN/51

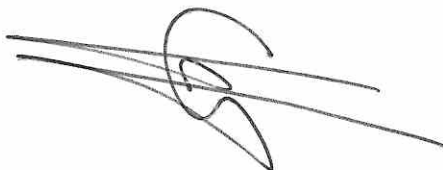
Monsieur le Secrétaire général,

Suite à votre courrier en date du 29 septembre dernier dans lequel vous me faites part de vos inquiétudes concernant l'avenir du CEREMA, je tenais à vous informer que j'ai déposé une question écrite auprès de Monsieur le Ministre de la transition écologique et solidaire.

Dès qu'une réponse sera publiée au Journal Officiel, je ne manquerai pas de vous en informer.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes courtoises salutations.

Grégory GALBADON



REÇU LE
18 OCT. 2017

FEETS - FO
Monsieur Jean HEDOU
Secrétaire général
46, rue des Petites Ecuries
75010 PARIS

VL/AF/17251

Réf : LJ/JH/17212

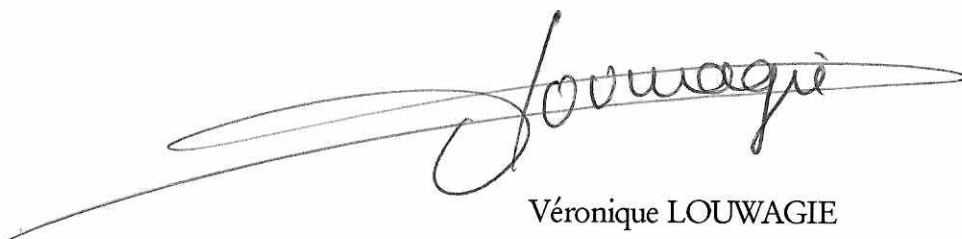
L'Aigle, le 9 octobre 2017

Monsieur le Secrétaire général,

Par courrier en date du 29 septembre 2017, vous me faites part de vos inquiétudes relatives à la situation du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema), et je vous en remercie.

J'ai bien pris connaissance de vos remarques et arguments relatifs à la réduction des effectifs du personnel de cet établissement et du budget que lui accordait l'Etat. Croyez, Monsieur le Secrétaire général, que je ne manquerai pas de garder à l'esprit tous ces éléments lors des prochaines discussions à ce sujet dans le cadre du Projet de loi de finances 2018, à l'Assemblée nationale.

Je reste à votre disposition et vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire général, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Véronique LOUWAGIE



Stéphane VIRY
Député des Vosges

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Monsieur Jean HEDOU
Secrétaire Général
Confédération Générale du Travail
Force Ouvrière
46, Rue des Petites Ecuries
75010 PARIS

Nos Réf : SV/Th 481/17

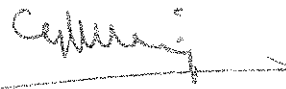
Le 17 OCT. 2017

Monsieur le Secrétaire Général,

Par courrier du 29 Septembre, vous avez appelé mon attention sur la réduction drastique des crédits consacrés au CEREMA et sur vos inquiétudes relatives à l'avenir de cet établissement public.

Je serai très attentif aux travaux relatifs à ces crédits lors de la loi de finances. J'ai d'ailleurs posé une question écrite au Ministre de la Cohésion des Territoires dont je vous communique ci-joint le texte, dans l'attente de sa publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de mes salutations distinguées.


Stéphane VIRY

QUESTION ECRITE

Stéphane VIRY, Député des Vosges souhaite appeler l'attention de Monsieur le Ministre de de la Cohésion des Territoires et du Logement sur l'avenir du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA).

Outil au service des territoires de l'Etat et des Collectivités, cet établissement public portait de grandes ambitions et semblait apporter satisfaction.

Mais depuis 2016, les financements ne cessent de baisser, fragilisant grandement le CEREMA. Sa survie semble en cause, générant la disparition de tous les services qu'il rend à la Nation.

Il souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement concernant l'avenir de cette structure.



17 OCT. 2017

Q. Déposée